

Confrontées à des défis migratoires, la Suisse et l'Europe cherchent aujourd'hui les réponses nécessaires, oscillant entre ouverture et fermeture. La CEDH, par le biais de la Cour européenne des droits de l'homme, protège notamment la personne étrangère. Quel est le rôle de la CEDH dans ce contexte délicat ?

La Suisse et l'Europe doivent cependant aussi s'adapter à des évolutions technologiques et scientifiques majeures, évolutions soulevant à l'occasion des questions d'éthique et de bioéthique. Dans ce cadre, la CEDH cherche en particulier à protéger le citoyen, mais pas uniquement. Quel regard poser sur ces interactions complexes entre science, société et droits de l'homme ?

À l'occasion de la parution d'un Commentaire sur la Convention européenne des droits de l'homme aux éditions Stämpfli (Berne) et Lexis Nexis (Paris), l'Université de Neuchâtel, par le biais du prof. Minh Son Nguyen, et les auteurs, Olivier Bigler et Luc Gonin ont décidé d'organiser ce colloque pour s'arrêter sur ces thématiques d'actualité.

Cette manifestation permettra en particulier à des orateurs prestigieux, M. Guido Raimondi, Président en fonction de la Cour européenne des droits de l'homme, Mme Isabelle Moret, Conseillère nationale PLR, ainsi que M. Yves Donzallaz, Juge au Tribunal fédéral, de s'exprimer sur la CEDH et les thématiques retenues.

Cette manifestation bénéficie du soutien généreux du Département fédéral des affaires étrangères (DDIP), des Editions Stämpfli, ainsi que de celui du Jeune Barreau Neuchâtelois.



Programme

16 h 00 Salutations officielles et propos introductifs

Mme Evelyne Clerc, Professeur à la Faculté de droit et Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

16 h 05 L'étranger et la Convention européenne des droits de l'homme

M. Guido Raimondi, Président de la Cour européenne des droits de l'homme

16 h 35 Le renvoi des criminels étrangers : concilier volonté populaire et CEDH

Mme Isabelle Moret, Conseillère nationale (PLR)

17 h 05 Apéritif

17 h 30 Droits de l'homme, bioéthique et soft law. Des relations aussi importantes que complexes

M. Yves Donzallaz, Juge au Tribunal fédéral

18 h 00 CEDH et éthique. Quelques jalons jurisprudentiels et réflexions juridiques

M. Olivier Bigler, Dr en droit et avocat, et M. Luc Gonin, Dr en droit et chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

18 h 20 Clôture

M. Minh Son Nguyen, Professeur aux Facultés de droit des Universités de Neuchâtel et Lausanne

Orateurs

M. Guido Raimondi

Président de la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1^{er} novembre 2015. Juge de la Cour depuis le 5 mai 2010, il est magistrat depuis 1977, ayant notamment été co-Agent du gouvernement auprès de la CourEDH, conseiller de la Cour de cassation italienne, et également conseiller juridique de l'Organisation internationale du travail à Genève.

Il est auteur de nombreuses publications dans le domaine du droit international, en particulier sur les droits de l'homme.

Mme Isabelle Moret

Conseillère nationale depuis 2006 (PLR). Avocate de formation, Mme Moret a également été, entre autres, vice-Présidente du Parti libéral-radical suisse de 2008 à 2016 ainsi que, dans le cadre de la révision de la Constitution vaudoise, constituante. Fille de cheminot, elle s'engage en particulier, dans l'arène politique, pour les familles, la formation, l'emploi, l'innovation et les PME. Dans ses diverses activités, Mme Moret se distingue, en particulier, par son dynamisme, sa maîtrise des dossiers, ainsi que son sens aigu des valeurs fondamentales qui structurent et donnent vie à la Suisse.

M. Yves Donzallaz

Juge au Tribunal fédéral depuis 2008. M. Donzallaz, détenteur d'un doctorat en droit (FR) et d'un doctorat h.c. (SG), a exercé comme avocat et notaire de 1987 à 2008 dans le canton du Valais. En 2005, il obtient l'agrégation à l'Université de Fribourg. Il a notamment enseigné plusieurs années aux Universités de Lausanne et de Chambéry.

Il est auteur de nombreuses publications dans le domaine du droit, dont notamment un Commentaire sur la Loi sur le Tribunal fédéral (1'800 p.).

M. Olivier Bigler et M. Luc Gonin

Tous deux sont docteurs en droit et ont rédigé le récent Commentaire de la CEDH. Le premier est avocat associé et inscrit au barreau neuchâtelois ; le second est chargé de cours à l'Université de Fribourg.

Finance d'inscription

GRATUIT

Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire en ligne sur www.publications-droit.ch, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à : Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel.

« Le Commentaire de la CEDH » (900 p.) pourra être acquis lors du colloque au prix de CHF 150.-.

Délai d'inscription

5 juin 2018.

Lieu

Aula de la Faculté de droit (1^{er} étage)
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit, Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch



Je prendrai part au colloque sur **la CEDH, le citoyen et la personne étrangère** le 22 juin 2018.

Nom, Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal et localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Date :

Signature :